

Castanet, le 27 août 2015

Monsieur Christian ECKERT  
Secrétaire d'Etat au Budget auprès du  
Ministre des Finances et des Comptes publics  
Télédoc 146  
139, rue de Bercy  
75572 Paris Cedex 12

Monsieur le Secrétaire d'Etat, *Christian*

J'ai été saisi par Monsieur Bernard BAGNERIS et Madame Muriel PRUVOT, Conseillers Départementaux du Canton de Castanet-Tolosan, suite à l'annonce faite par le Directeur Régional des Finances Publiques de la spécialisation de la trésorerie de Castanet-Tolosan en Secteur Public Local, avec transfert du recouvrement vers les Services Impôts des Particuliers de Rangueil et Toulouse Sud-Est (31) au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

En 2008, axes majeurs de la Révision Générale des Politiques Publiques, les directions générale des impôts et de la comptabilité publique ont fusionné pour donner naissance à la direction générale des finances publiques.

Depuis, ce sont près de 20 000 suppressions d'emplois qui ont mis à mal l'ensemble des missions de cette administration, partenaire important des collectivités locales.

L'utilisateur, tant particulier que professionnel, était au cœur de cette réforme. Pourtant, depuis quelques mois, l'accueil physique n'est plus possible les mercredi et vendredi après-midi à Castanet, et à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, le recouvrement de l'impôt du centre des finances publiques de Castanet serait transféré vers l'hôtel des finances de Toulouse-Rangueil.

Compte-tenu du fait que les services publics sont indispensables par leur proximité ainsi que par leur participation au développement économique de nos communes, je souhaiterais que vous puissiez faire étudier ce dossier avec la plus grande attention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'assurance de ma haute considération.

*Bien à toi,*

*Kader Arif*  
Kader Arif

Copie : Bernard BAGNERIS et Muriel PRUVOT, Conseillers Départementaux